ANNEXE 1 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année |2018|

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; **N° PACAGE :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Quantité récoltée non déclassée (qx, kg, hl, .) (a)	Quantité récoltée déclassée à l'industrie (qx, kg, hl, .) (b)	Quantité récoltée totale (c) = (a)+(b)	Unité (qx, kg, hk, nb) *(1)*	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs (OP) agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (3)	Autre indemnité hors assurance en euros
							Grêle *(2)*	MRC *(2)*		

Pièces à fournir : bordereaux de livraison ou attestation récapitulative délivrée par les organismes de collecte et de commercialisation pour l'année du sinistre et, d'une manière générale, tout document permettant d'établir la réalité et l'étendue des dommages subis

(1) : Indiquer l'unité de mesure telle que retenue dans le barème départemental.
(2) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)
(3) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (2) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :

ANNEXE 2 – Pertes de récolte

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en chiffre d'affaires pour l'année |2018|

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; **N° PACAGE :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom et prénom ou raison sociale du demandeur : _____

Nature de la culture	Récolte manuelle (M) ou mécanique (A)	Chiffre d'affaire réel l'année du sinistre en euros	Nom et adresse de l'organisation de producteurs agréée à laquelle vous adhérez (Fruits et légumes)	La culture sinistrée a-t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
				Grêle *(1)*	MRC *(1)*		

Pièces à fournir : bordereaux de livraison ou attestation récapitulative délivrée par les organismes de collecte et de commercialisation pour l'année du sinistre et, d'une manière générale, tout document permettant d'établir la réalité et l'étendue des dommages subis

Pour les pertes en semences, vous ferez référence aux éléments de surface et de produit brut du contrat initial.

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive (MRC : Multirisques climatiques)

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou MRC »

Date :

Signature :